

L'infrastructure de téléphonie mobile a été inaugurée jeudi

Publié le 23/06/2018



Luc Maudet a présidé l'inauguration du pylône installé à Coulours. © Droits réservés

Le nouvel équipement doit permettre de couvrir les zones blanches du Pays d'Othe.

à Coulours, jeudi, Luc Maudet, président de la communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO), et Michel Courtois, maire de Charny-Orée-de- Puisaye en charge de la maîtrise d'ouvrage du programme de couverture des zones blanches de l'Yonne, ont inauguré le pylône de téléphonie mobile de Coulours, installé en limite de la route de Beauchêne à Cérilly.

Déjà 24 pylônes posés sur les 28 prévus par le Département

Plusieurs personnalités, dont Régis Castro, sous-préfet de Sens, et divers élus communautaires, ont assisté à l'inauguration.

Luc Maudet s'est félicité de l'installation de quatre pylônes à Coulours, Cerisiers, Vaudeurs et Cerilly dont la réalisation « va combler l'inégalité entre les zones denses et les villages ruraux ». Et de rappeler le rôle de la CCVPO avec « la détection des sites les plus appropriés, en partenariat avec les services de la préfecture, ceux du conseil départemental, et l'opérateur leader ».

La CCVPO a également négocié l'achat des terrains destinés à accueillir les infrastructures et participé au financement du projet à hauteur de 100 à 150.000 € par pylône.

De son côté, Malika Ounes, vice-présidente du conseil départemental, a rappelé la volonté du Département de « procéder à la mise en place d'une couverture numérique plus large destinée à résorber les zones blanches. Le plan de financement de 190 millions d'euros est échelonné jusqu'en 2030 ». Selon Michel Courtois, l'Yonne comportait 31 zones blanches, nécessitant la construction de 28 pylônes dont 24 ont déjà été posés.

Régis Castro, sous-préfet de Sens, a mis en avant la volonté de l'Etat affichée dans le programme de résorption des zones blanches estimé à 5,1 millions d'euros, ainsi qu'un soutien financier à hauteur de 80 % des projets engagés.